



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**Lundi 14 novembre 2016, à 19h30
à Noiraigue, Halle de gymnastique**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2016
4. Modification des alignements de Clos-Guyenet à Couvet
5. Modification partielle du plan d'aménagement local de Môtiers et de Couvet
6. Crédit de fr. 1'660'000.- pour une protection contre les crues et une revitalisation de cours d'eau à Môtiers
7. Crédit de fr. 93'000.- pour la réfection du mur de soutènement situé devant le hangar du feu à Couvet
8. Prêt de fr. 200'000.- au club des lutteurs du Val-de-Travers pour la création d'une halle d'entraînement
9. Crédit de fr. 2'340'500.- pour l'extension du chauffage à distance Lanvoina à Couvet
10. Rapport d'information sur le plan directeur de l'offre touristique
11. Programme de législature
12. Communications du Conseil communal
13. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
14. Résolutions
15. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 26 octobre 2016 CC/vm

CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour
- Programme de législature 2016-2020
- Echancier 2017